

Séance du 28 avril 2026

Date de la convocation : 24/04/2026

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six à 17 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

**Membres en
exercice : 19**

Présents : 19

Votants : 19

Pour: 19

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Maxime ATGER, Joseph BEAUFILS, Kristelle BILLARD, Gisèle GERBAL, Lydie JOURDAN, Jacqueline LIZZANA, Francis SAINT-LEGER, Yvan VELAY, Gaëlle COULOMB, Christophe BRUN, Auxane MONTEIL, Ludivine TREBUCHON, Clément MEYSSONNIER, Rolande CHAUDESAIGUES, Romain DUFOUR, Virginie DELON, Anne FARGES, Fabrice HANQUEZ, Ludovic BRINGER

Représentés :

Excusés :

Absents :

**Secrétaire de
séance :**

Jacqueline LIZZANA

**DE_014_2026 - Objet : Désignation d'un titulaire et d'un suppléant
au syndicat mixte Lozère Numérique**

Le maire expose à l'assemblée qu'il convient de nommer un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au syndicat mixte Lozère Numérique.

Il rappelle rapidement au conseil les statuts du syndicat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal nomme :

Francis SAINT-LEGER membre titulaire

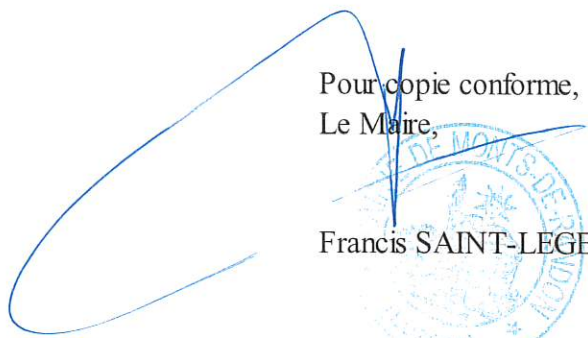
Rolande CHAUDESAIGUES membre suppléant

La Secrétaire,



Jacqueline LIZZANA

Pour copie conforme,
Le Maire,



Francis SAINT-LEGER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télérecours », accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Date de transmission de l'acte: 29/04/2026
Date de reception de l'AR: 29/04/2026
048-200085223-DE_014_2026-DE
A G E D I